

achever ma réponse à mon honorable ami, à un moment donné, au cours du débat, il a fait l'éloge en termes tout à fait justes du surintendant des assurances en louant ses efforts, sa réputation et sa compétence. C'est ce même homme dont il a fait l'éloge en termes si flatteurs qui a signalé au comité des finances, au gouvernement et donc à la Chambre qu'il y avait lieu d'adopter les modifications dont nous sommes saisis, afin qu'il ait les pouvoirs supplémentaires dont il aurait besoin pour prendre certaines nouvelles mesures qu'il n'est pas autorisé à adopter en vertu de la loi actuellement en vigueur. Je prétends que le député de Waterloo devrait être prêt à se fier, dans ce cas-ci au moins, à l'opinion d'un homme qu'il a tellement loué et qui, a-t-il dit, mérite son respect et son admiration.

M. Lewis: C'est un coq-à-l'âne.

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre? Croit-il que les compagnies d'assurance vont placer plus d'argent en prêts hypothécaires par suite des modifications apportées à la loi compte tenu des pouvoirs plus vastes qui leur seront conférés par l'achat d'actions et du fait qu'elles pourront aussi s'engager dans les fonds mutuels? Pense-t-il que les compagnies d'assurance vont placer autant ou plus d'argent dans l'habitation?

L'hon. M. Gray: En répondant aux propos du député de Broadview, j'ai mentionné de façon générale les quatre bills à l'étude, premièrement les deux bills portant sur les compagnies de fiducie et de prêt et ensuite les deux bills, dont le premier est celui dont nous sommes saisis, qui traite des compagnies d'assurance. Ce dernier renferme des dispositions susceptibles d'encourager les compagnies d'assurance à affecter plus d'argent aux prêts hypothécaires, par exemple, la modification proposée ne limitant plus les prêts hypothécaires à 75 p. 100 de la valeur de la propriété, pourvu que l'excédent soit assuré auprès d'une compagnie d'assurance enregistrée.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre est-elle prête à se prononcer? Le vote porte sur l'amendement proposé par le député de Waterloo (M. Saltsman). Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Qu'on appelle les députés.

(L'amendement de M. Saltsman, mis aux voix, est rejeté.)

• (9.50 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Barnett	Lewis
Broadbent	Orlikow
Gilbert	Peters
Gleave	Saltsman
Harding	Skoberg—11.
Knowles (Winnipeg Nord-Centre)	

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Alkenbrack	Howard (Okanagan Boundary)
Andras	Hymmen
Barrett	Kaplan
Beaudoin	Knowles (Norfolk-Haldimand)
Bell	Korchinski
Breau	Lambert (Edmonton Ouest)
Buchanan	Lang (Saskatoon-Humboldt)
Caccia	Langlois
Cadieu (Meadow Lake)	Laniel
Cafik	La Salle
Chappell	Leblanc (Laurier)
Clermont	LeBlanc (Rimouski)
Code	Lessard (LaSalle)
Comeau	Lessard (Lac-Saint-Jean)
Comtois	Loiselle
Corbin	Macdonald (Rosedale)
Crouse	MacGuigan
Cyr	MacInnis (Cape Breton-East Richmond)
Danson	MacLean
Davis	McCutcheon
Deakon	McGrath
Dionne	McIlraith
Douglas (Assiniboia)	McKinley
Downey	McNulty
Émard	Marceau
Fairweather	Marchand (Kamloops-Cariboo)
Forest	Matte
Forget	Muir (Cape Breton-The Sydneys)
Fortin	Murphy
Gendron	Nesbitt
Gibson	Noble
Gillespie	Noël
Givens	O'Connell
Gray	
Grills	
Grout	
Guay (St-Boniface)	
Guilbault	
Haidasz	
Hopkins	